

AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE-REPLACEMENTS

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (28 communes – 40 201 habitants – à 15 minutes de Montpellier), en pleine expansion économique et démographique recherche des auxiliaires de puériculture afin d'assurer des remplacements en cas d'absence d'agents pour les crèches du territoire (Montarnaud, Aniane, Gignac, Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis)

Publié le 18 février 2021

Affectation : Pôle Attractivité- Direction de l'Enfance-Jeunesse- Parentalité et Sports- Service Petite Enfance- Crèches

Statut : contractuel pour pourvoir le ou les remplacements d'agents momentanément indisponibles

Catégorie d'emploi : Auxiliaire de Puériculture- Diplôme indispensable

Rythme de travail : en fonction des besoins : temps incomplet ou temps complet

Missions principales – Activités

Accueil des enfants:

- ▶ Assurer les soins de base et d'hygiène, le confort et la sécurité des enfants
- ▶ Favoriser l'éveil du tout-petit, l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant en lien avec le projet éducatif de la structure
- ▶ Avec l'aide des EJE, proposer et mettre en place des activités d'éveil en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques de référence reconnues
- ▶ Réaliser des temps d'observation spécifique de l'enfant afin d'assurer des temps d'écriture sur le suivi quotidien et hebdomadaire de l'enfant
- ▶ Accompagner l'enfant dans son développement et dans ses acquisitions progressives, dans le respect de son individualité
- ▶ Gérer les éventuels conflits entre les enfants
- ▶ Administrer les traitements médicaux en lien avec les protocoles de la structure
- ▶ Assurer la veille de l'état de santé de l'enfant et prendre les mesures qui s'imposent selon les protocoles établis sur la structure
- ▶ Etre responsable d'un groupe d'enfants en cas d'absence de l'éducatrice de jeunes enfants
Assurer l'adaptation des enfants du groupe dont il/elle est référent

Accueil des familles:

- ▶ Réaliser les adaptations avec les nouvelles familles en concertation avec la direction
- ▶ Réaliser les transmissions lors des moments de transition avec les familles (arrivée/départ)
- ▶ Veiller à la discrétion des informations transmises ou entendues
- ▶ Etre à l'écoute des familles, répondre à leurs attentes, leurs inquiétudes, les rassurer

Participation générale au fonctionnement de la structure:

- ▶ Participer à l'aménagement du temps et de l'espace en fonction du développement psychomoteur des enfants au sein du groupe,
- ▶ Participer à l'hygiène des jeux et des locaux
- ▶ Participer à des temps de réflexion autour des pratiques professionnelles,
- ▶ Participer à des réunions de secteur, d'équipe,
- ▶ Appliquer les protocoles d'hygiène et médicaux mis en place par le médecin référent et la référente santé
- ▶ Participer à l'élaboration, la mise en œuvre, ou la réactualisation des projets institutionnels notamment dans la mise en œuvre du projet éducatif
- ▶ Accueillir les stagiaires, transmettre ses connaissances et participer à leur formation

Participation à l'organisation administrative de la structure:

- ▶ Etre source de propositions sur l'organisation des sections,
- ▶ Veiller au respect des règles et des consignes en matière de sécurité et d'hygiène,
- ▶ Etre force de propositions sur le fonctionnement global du Multi-accueil,
- ▶ Participer à des réunions inter – structures selon le thème
- ▶ Maître d'apprentissage pour les apprentis auxiliaires
- ▶ Etre capable de déléguer, de prendre des décisions en cas d'urgence (absence de l'équipe de direction, sorties)
- ▶ Etre source de proposition quant aux commandes de jeux et de matériel éducatif

Compétences – aptitudes

- ▶ Connaissance du développement, de la psychologie et de la pédagogie propre à l'enfant
- ▶ Connaissance des protocoles d'hygiène et de santé
- ▶ Connaissance des règles hygiéno-diététiques
- ▶ Connaissance approfondie sur l'alimentation du jeune enfant et la diététique (notamment pour l'introduction des aliments chez le tout-petit
- ▶ Formation à la mise en place d'ateliers

- ▶ Savoir être à l'écoute de l'enfant, des parents
- ▶ Etre dynamique et organisé dans son travail
- ▶ Patience, douceur, vigilance, adaptabilité, rigueur

Formation(s) obligatoire(s) : diplôme professionnel d'Auxiliaire de Puériculture- permis B ou A
(Habitations, permis,)

Horaires de travail : Planning en fonction de l'amplitude horaire de la structure (7h30-18h30 au maximum)
Réunions d'équipe en soirée possibles

Tenue particulière et/ou matériel spécifique (mobile, véhicule...) : Tenue adaptée aux missions et activités -
Chaussures de travail

Spécificités du poste : Station assise, à genoux, ou accroupie répétée, portés répétés (lors des changes, des levers et couchers...)

Bruit : ambiance sonore relativement bruyante (cris/rires/pleurs d'enfants) sur l'amplitude journalière

Odeurs : odorat sollicité par couches sales, renvois, vomissements...

Maladies : toutes pathologies de la petite enfance

Vigilance particulière et constante à chaque enfant, sur chaque groupe d'enfants.

Lettre de motivation et curriculum vitae détaillés sont à adresser par mail à l'adresse
suivante : ServiceRH@vallee-de-l-herault.fr

PRÉCÉDÉ

≡ RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS